

Retourner la déclaration d'impôt par internet ? Simple et convivial grâce au Guichet unique

La déclaration d'impôt et les pièces justificatives peuvent être transmises au Service des contributions au travers du **Guichet unique** des collectivités publiques neuchâteloises.

Le Guichet unique est une plate-forme sécurisée sur Internet qui permet d'accéder aux prestations en ligne des administrations publiques de notre canton.



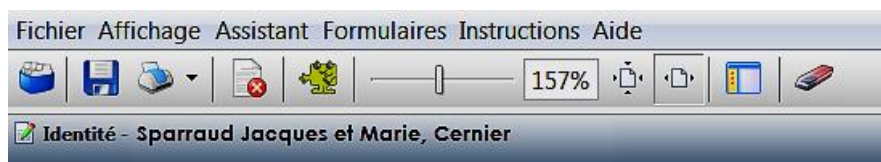
Que faut-il faire pour bénéficier des prestations du Guichet unique ?

Pour s'inscrire et bénéficier des nombreux avantages offerts aux utilisateurs, il suffit de consulter le site internet www.GuichetUnique.ch.

Comment transmettre une déclaration par le Guichet unique ?

Il est nécessaire préalablement d'établir la déclaration d'impôt à l'aide du logiciel Clic&Tax, téléchargeable facilement directement sur le site internet www.clictax.ch.

Il suffit ensuite de cliquer sur le petit logo vert de la barre des tâches, selon illustration ci-dessous.



Un fichier spécifique contenant toutes les données de la déclaration est ainsi créé. La connexion au serveur du Guichet unique peut ensuite être établie.

Différentes étapes sont nécessaires pour la transmission de la déclaration et des éventuelles pièces justificatives au Service des contributions. Le processus est décrit en détail ci-après.

1. Une fois connecté au Guichet unique et sous la rubrique "Impôt des personnes", choisir le thème "Déclaration d'impôt".

Impôts des personnes

[→ Demande de délai](#)

[→ Dossier fiscal](#)

[→ Adaptation des tranches](#)

[→ Déclaration d'impôt](#)

2. Suivre le chemin indiqué afin de transmettre le fichier (au format xml) créé par le logiciel Clic&Tax. Selon le système d'exploitation utilisé, le fichier de transmission peut être enregistré à des emplacements différents.

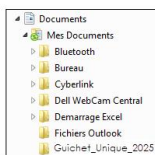
Transmission de la déclaration d'impôt ?

Déclaration

Veuillez transmettre le fichier de la déclaration d'impôt généré par le logiciel [Clic & Tax](#). Ce fichier xml se trouve dans le répertoire "GU" créé après avoir cliqué sur le petit logo vert dans Clic & Tax et après avoir choisi le mode de connexion au Guichet unique.

Dossier par défaut où se trouve le fichier à transmettre :

Mes Documents\Guichet_Unique_2025



Télécharger Clic & Tax

[Information sur le téléchargement](#)

Parcourir...

← Précédent

Suivant →

→ Nouvelle transmission de déclaration d'impôt

→ Transmission de la quittance signée

→ Tableau de bord

3. Choisir si les pièces justificatives sont transmises de manière électronique ou envoyées par la Poste.

Transmission de la déclaration d'impôt ?

Déclaration

Mode de transmission

La déclaration d'impôt de Monsieur et Madame Sparraud Jacques et Pierrette habitant à Cernier doit être accompagnée des justificatifs suivants:

1. • Certificat(s) de salaire pour l'activité principale et/ou accessoire
2. • Décompte et justificatif des frais de formation/perfectionnement

☒ Justificatifs à télécharger.

Sélectionnez le mode de transmission des justificatifs:

☐ Transmission des justificatifs de manière électronique

☐ Transmission des justificatifs par La Poste

Dès la taxation 2010, le nombre de justificatifs à remettre lors du dépôt de la déclaration a été réduit.

Le Service des contributions se réserve le droit de réclamer des documents ultérieurement lors de l'analyse du dossier.

← Précédent

Suivant →

→ Nouvelle transmission de déclaration d'impôt

→ Tableau de bord

4. Lorsque les pièces justificatives sont transmises par le Guichet unique, sélectionner le ou les fichiers en utilisant successivement les boutons "Parcourir..." et "Ajouter".

Transmission de la déclaration d'impôt ?

Déclaration

Mode de transmission

Justificatifs

Confirmation ?

Veuillez télécharger les justificatifs suivants afin de les annexer à la déclaration d'impôt de Monsieur et Madame Sparraud Jacques et Pierrette habitant à Cernier :

1. • Certificat(s) de salaire pour l'activité principale et/ou accessoire
2. • Décompte et justificatif des frais de formation/perfectionnement

⚠ Seules les extensions .jpg,.jpeg,.pdf,.gif sont permises. La taille maximale de chaque pièce justificative ne peut pas excéder 10MB.

Sparraud_Jacques_certificat_salaire_2025.pdf

Supprimer

Parcourir...

← Précédent

Suivant →

→ Nouvelle transmission de déclaration d'impôt

→ Tableau de bord

5. Cliquer sur "Terminer". La déclaration et les pièces justificatives sont maintenant prêtes pour l'envoi.

Transmission de la déclaration d'impôt ?

Déclaration

Mode de transmission

Justificatifs

Confirmation

Vous allez transmettre la déclaration d'impôt de Monsieur et Madame Sparraud Jacques et Pierrette habitant à Cernier.

Un justificatif sera téléchargé et annexé à la déclaration d'impôt.

← Précédent

Terminer →

→ Nouvelle transmission de déclaration d'impôt

→ Tableau de bord

6. Au terme de la transmission, la quittance relative au dépôt de la déclaration peut être directement téléchargée .

Transmission de la déclaration d'impôt ?

La déclaration d'impôt de Monsieur et Madame Sparraud Jacques et Pierrette habitant à Cernier a été transmise avec succès.

Une quittance de confirmation (au format PDF) est maintenant générée. Veuillez l'ouvrir pour prendre connaissance de son contenu. Celle-ci est aussi disponible dans le tableau de bord des transmissions des déclarations d'impôt.

📄 Télécharger la quittance

→ Nouvelle transmission de déclaration d'impôt

→ Tableau de bord

Réponses aux questions fréquentes sur le thème relatif au dépôt de la déclaration

Est-il possible de transmettre sa déclaration par internet ?

Oui, dès janvier 2011, il est possible de transmettre sa déclaration par internet au travers du Guichet unique.

Le remplissage de la déclaration se fait toujours à l'aide du logiciel Clic & Tax. De plus amples informations ainsi que la marche à suivre sont décrites dans le logiciel à l'aide du bouton



Quelles feuilles dois-je signer ?

Vous (et votre conjoint·e, le cas échéant) devez impérativement signer la dernière page de la quittance comportant les bases imposables et la liste des pièces justificatives, excepté si vous transmettez votre déclaration d'impôt au travers du guichet unique.

Un envoi de la déclaration d'impôt remplie avec Clic&Tax est-il possible par courriel ?

Non, un envoi par e-mail n'est pas possible. Conformément à la législation actuellement en vigueur, l'administration fiscale doit recevoir un document dûment signé de manière manuscrite et accompagné des pièces justificatives.

D'autre part, un envoi par e-mail est aisément interceptable sur le réseau internet et sa garantie de confidentialité ne vaut guère plus, de ce fait, qu'une carte postale.

À part le formulaire principal, doit-on retourner les autres annexes originales si Clic&Tax les a imprimées à part ?

En plus de la déclaration principale, seule l'annexe 1 (état des titres) doit être retournée. Il s'agira d'insérer les pièces justificatives relatives aux avoirs bancaires dans l'annexe 1.

Les autres pièces justificatives ainsi que les documents imprimés par Clic&Tax seront à insérer dans la déclaration.

Les pièces justificatives doivent-elles être remises avec la déclaration ?

Oui ! Toutes les pièces justificatives demandées, comme les certificats de salaires, les attestations d'indemnités diverses, etc., doivent impérativement être jointes à la déclaration.

À la dernière page de la quittance, on trouve la liste des pièces justificatives à remettre correspondant aux rubriques de sa propre déclaration.